

LES COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES DES ENSEIGNANTS

L'année de formation des professeurs stagiaires a pour objectif la construction des compétences indispensables à l'exercice du métier ; ces compétences professionnelles sont au nombre de 10 :

- 1 - Agir en fonctionnaire de l'État et de façon éthique et responsable
- 2 - Maîtriser la langue française pour enseigner et communiquer
- 3 - Maîtriser les disciplines et avoir une bonne culture générale
- 4 - Concevoir et mettre en œuvre son enseignement
- 5 - Organiser le travail de la classe
- 6 - Prendre en compte la diversité des élèves
- 7 - Évaluer les élèves
- 8 - Maîtriser les technologies de l'information et de la communication
- 9 - Travailler en équipe et coopérer avec les parents et les partenaires de l'école
- 10 - Se former et innover

Chacune d'entre elles est déclinée en connaissances, capacités et attitudes selon une typologie qui est désormais généralisée à tous les domaines d'apprentissages structurés en compétences (voir, par exemple, les compétences du socle commun). On en trouvera le détail sur le site Eduscol à l'adresse :

<http://www.education.gouv.fr/cid52614/menh1012598a.html>

Le professeur de Sciences Physiques qui prépare un cours cherche à faire acquérir à ses élèves des connaissances liées à sa discipline ; de par la forme des activités qu'il leur propose, il leur fait acquérir des compétences, tout particulièrement celles qui sont liées à la démarche scientifique. Mais, dans le même temps, il travaille des compétences professionnelles dont la maîtrise est suivie tout au long de l'année par son tuteur ; il est aussi conduit à une démarche réflexive (auto-évaluation) à l'aide d'un certain nombre de documents dont le livret de positionnement.

(L'ensemble des documents utiles se trouvent sur le site académique à l'adresse suivante :

http://www.ac-orleans-tours.fr/rh/formation/entree_dans_le_metier/fonctionnaires_stagiaires_enseignants_cpe_cop/

On ne s'étonnera donc pas de voir dans les séances présentées à titre d'exemples, des références à ces compétences professionnelles.